

PV 35-2024 Assemblée générale ordinaire 2024

jeudi, 20 juin 2024 • 20:00 - 21:00 | Corbeyrier

Ouverture et mot de bienvenue

Présences

Communes 8 personnes représentant 6 communes

Benninger Marc-Olivier (Grandvillard), Durussel Monique (Gruyères), Frossard Maverik (Val de Charmey), Lombardo Pierre (Gruyères), Moret Sophie (Val de Charmey), Reichenbach André (Rougemont), Rinaldi Igor (Veytaux), Tschumi Monique (Corbeyrier),

14 membres individuels et couple pour 14 droits de vote

Bonjour Raoul, Bournoud Claire et Max-Olivier, Bossy Albert, Croci Patrick, Durussel Rudaz Monique, Favre Ariane, Gachoud Dominique, Jaccard Antoinette, Lachat Janine, Margot Sophie et François, Pythoud Raphaël, Rossier Jean-Louis

Membres entreprises-collectifs : 3 personnes représentant 3 membres

Blatti Claude-Alain (APCV), Fivaz Laurent (Agittes Groupement Forestier), Sugnaux François (Pro Natura Vaud)

6 personnes invitées

Bochud Guy (Corebeyrier), Joly Régis (préfet Aigle), Monnay Alexandre (Fidalp), Pasquier Fernand, Perreten Stefan (Prométerre), Thomi Michael (Surveillant de la faune permanent)

Président et coordination : 14 personnes (10 membres, mais n'exerçant pas leur droit de vote)

Baechler Yves, Clément Bruno, Crausaz Baptiste, Duperrex Anakin, Grangier Christelle, Hamon Lorraine, Leubaz Anouchka, Liardet Florent, Megali Lea, Overney Jaquillard Sophie, Ramel Cindy, Robattel Fanny, Rosat Caroline, Grangier Vincent

Excusé.es

9 communes excusées

Commune Bas-Intyamont (Dey Véronique), Commune Château-d'Œx, Commune Châtel-sur-Montsalvens (Cédric Bertschy), Commune Crésuz (Charrière Valentin), Commune Haut Intyamont (Haymoz Nicolas), Commune Montreux (Gote Irina), Commune Villeneuve (Pythoud Dominique), Commune Jaun (Rauber Simon), Commune Ormont-Dessous (Fischer Rémy)

31 excusés individuels et couples

Andrey Anastasia et François, Baehler Claude, Bartrina Eduard, Buchs Henri, Charrière Eveline, Daccord Isabelle, Decoulon Tania, Ecoffey Philippe, Eggertswyler Françoise et Georges, Favre Natalie, Fesquet Pascale, Fischer Marie et Jean-Claude, Gmür Philippe, Hammerli Cosette, Henchoz Hervé, Henchoz Jose, Juglard Audrey, Martin Louis, Pasquier Nicolas, Peter Croci Murielle, Randin Fabienne et Philippe, Remy Christophe, Reynard Emmanuel, Reynolds Déborah, Roch Jean-Claude, Rossmann Sylvie, Roth Pasquier Marie-France, Schulé-Hunziker Catherine, Stucki Erwin, Tinouch Myriam, Von der Aa Martin

11 membres collectifs excusés

Association découverteS en faveur des élèves du Pays-d'Enhaut, Gobet Nadine (Association régionale de la Gruyère ARG), Zufferey Norbert (Chablais Région), Cotting Jocelyne (Coopérative frbg des producteurs de fromage d'alpage), Savary Marc (Espace Gourmand), Pipoz Alexandre (ForêtGruyère), GFPE, groupement foestier du Pays-d'Enhaut, Mason Pascal (Pro-Veytaux), Société fribourgeoise économie alpestre, Bapst Pierre-Alain (Terroir Fribourg), Myriam Mermod (PERET)

26 invités excusés

Andrey Gerhard (Conseiller national), Bardet Philippe (Interprofession du Gruyère), Berdoz Roland (Préfet du district Riviera Pays-d'Enhaut), Bosson Vincent (Préfet de la Gruyère), Bulliard Marbach Christine (Conseillère nationale), Castella Didier (Conseiller d'Etat FR), Castella Romain (Interprofession du vacherin Fribourgeois AOP), Cotting Jacqueline (CAS Gruyère), Degiorgi Paolo (Parc Jura Vaudois), Freymond Sylvain (Conseiller national), Kolly Nicolas (Conseiller national), Maillard Pierre-Yves (Conseiller aux Etats), Ménétrey Frédéric (Chambre fribourgeoise d'agriculture), Moura Sophie (Députée), Neyroud Fabrice (Préfet du district Riviera Pays-d'Enhaut), Nicolet Jacques (Conseiller national), Nodiroli Noélie (DGE Biodiv), Page Pierre-André (Conseiller national), Pidoux Martin (Prométerre (remplacé par Stephan Perreten)), Piller Carrard Valérie (Conseillère nationale), Remy-Ruffieux Annick (Députée), Ruch Daniel (Conseiller national), Schär Gilberte (Lignum Fribourg), Wehrli Laurent (Conseiller national), Zermatten Estelle (Députée), Zürcher Raphaël (Lignum Vaud)

5 excusés coordination et président

Borcard Patrice, Annet Sylvie, Galley Adeline, Gallot Lavallée Marie, Ghirlanda Alyssa

Ouverture et mots de bienvenue

Vincent Grangier, vice-président du Parc, ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée générale à Corbeyrier. Il remercie les directeurs et toute la coordination pour le travail effectué.

Vincent Grangier passe la parole à Monique Tschumi, syndique de Corbeyrier. Elle souhaite la bienvenue à tous au nom de la municipalité. La commune de Corbeyrier avait approché le Parc pour en faire partie. Depuis 2018, la commune est très heureuse des collaborations avec le Parc, notamment dans le domaine de l'énergie, des forêts, de l'école ou de la biodiversité. Le trafic du Vallon de l'Hongrin est une problématique importante, en lien avec le Parc, la commune souhaite en faire une zone de mobilité douce. Monique Tschumi souhaite une belle assemblée à tous.

Pour l'approbation de l'ordre du jour, les scrutateurs sont André Reichenbach et Guy Boschud.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.



Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 février 2024 à Château-d'Œx

Le PV est accepté à l'unanimité



Mot de la présidence

Vincent Grangier prend la parole pour le mot de la présidence.

Messieurs les directeurs,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, du Comité, de la Coordination,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités et des cantons,

Chers membres du PNR,

Vous me permettrez tout d'abord de vous présenter les excuses de notre président Patrice Borcard qui a été retenu par une obligation professionnelle et qui m'a demandé de vous lire son rapport annuel.

L'année 2023 restera dans les annales du Parc comme une année riche en réalisations, en prospections et en émotions.

L'année 2023 en quelques chiffres, c'est 3 séances de conseil, 11 séances de comité, 68 PVs de séances pour les diverses commissions du Parc et plus de 90 personnes sollicitées par l'équipe de coordination comme partenaires de notre Parc. Et naturellement, on ne comptabilise pas les centaines de séances, bilatérales et autres rendez-vous organisés par la coordination qui a connu une année de haut régime.

L'année 2023 restera comme celle de la transition entre l'ancienne équipe directrice et la nouvelle, en activité progressive dès avril et pleinement dès août. Florent Liardet et Bruno Clément ont endossé leur costume de directeur au terme d'une double procédure de sélection qui a fortement mis à contribution le comité. Il s'agissait de tout mettre en œuvre afin que cette transition se déroule au mieux. Et nous avons pris congé avec les formes de notre coordinateur fondateur, François Margot, qui a commencé le 1er août une nouvelle étape de sa vie, celle de retraité. L'assemblée du 31 mai à Enney a pris officiellement congé de lui, alors que le 1er juillet, sur les hauteurs de Cerniat, dans un esprit de fête et d'amitié, le Parc a exprimé sa reconnaissance à François pour tout ce qu'il a apporté à notre Parc.

Cette transition entre deux directions s'est parfaitement déroulée et je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris part à sa bonne organisation. Merci à la coordination qui a fait fonctionner son esprit d'équipe. Merci aux deux directeurs choisis qui se sont mis efficacement dans les pas de leurs prédécesseurs. Ils connaissaient la maison mais ils n'ont pas eu le temps de laisser parler leurs émotions car les dossiers attendaient.

L'année 2023 fut l'année de la rédaction du Plan de gestion 2025-2028, un gros volume de planifications, de projets et d'idées nouvelles, propres à pousser plus loin et plus haut le PNR. Mis en consultation dès le mois d'août, le Plan de gestion a été validé par l'Assemblée extraordinaire du PNR qui s'est déroulée au début février de cette année. Là encore merci à toute l'équipe de la coordination et aux deux directeurs qui ont travaillé d'arrache-pied pour ficeler ce plan de gestion, un plan qui comporte de nombreuses innovations, notamment dans le domaine de la recherche et de la culture.

L'année 2023 s'est achevée, le 7 décembre, par la remise officielle de la Reconnaissance par l'UNESCO de la Saison d'alpage, reconnaissance transmise par le conseiller fédéral Alain Berset. Pour le Parc, c'est une belle récompense qui couronne un long engagement afin que cette saison d'alpage, et tout le monde alpestre qu'elle englobe, soit reconnue comme la charpente de notre Parc. Nous avons contribué de manière efficace à l'organisation de la journée scientifique qui s'est déroulée Bulle, en partenariat avec le Musée gruérien et les sociétés d'économie alpestre. Cette saison d'alpage n'est pas un slogan pour le Parc. Au contraire, c'est l'ADN même de notre PNR, une véritable marque de fabrique. Le Plan de gestion a d'ailleurs fait une place pour cette thématique dans une fiche de projet.

L'année 2023 s'est également terminée sur une bonne nouvelle, attendue depuis plusieurs mois : la délivrance par la commune de Rossinière du permis de construire du centre d'activités qui va abriter, dès la fin de l'année 2025, la coordination. Le bâtiment CaRoss est en route et le Parc se réjouit de pouvoir rassembler sous son toit de tavillons les deux équipes de la coordination. De nombreuses discussions ont eu lieu avec la commune de Rossinière que je remercie pour sa collaboration. Car pour nos équipes, il s'agit de définir les espaces dans lesquels elles vont travailler, de réfléchir à l'usage de l'espace d'accueil et d'exposition situé à l'étage. D'autre part, le Parc s'est présenté auprès de la commune pour participer à la récolte des subventions destinées à alléger la facture. Une convention a été signée avec la commune, convention dotée d'un calendrier qui court jusqu'à la fin de l'année 2025, date à laquelle le Parc est appelé à prendre possession de ses nouveaux lieux.

La direction du Parc a en outre participé, avec quelques membres du comité, à deux rencontres avec les autorités législatives des cantons de Vaud et de Berne, afin de présenter notre parc en compagnie d'autres parcs de ces cantons. Il s'agit d'un travail de lobbying utile afin de mieux nous faire connaître auprès des autorités politiques.

A l'automne, l'administration s'est dotée de deux nouveaux instruments de travail, à savoir un programme de comptabilité analytique et un logiciel d'organisation et de gestion des tâches. Deux outils qui vont faciliter le travail de notre administration et de toute l'équipe qui a effectué un immense travail durant cette dernière année.

Et en conclusion, mes derniers mots iront vers elle. En effet, l'année 2023 n'a pas été simple pour la coordination. Outre la transition directoriale qui a occupé une partie de l'année, les tâches ont été nombreuses. Le rapport annuel 2023 qui a été distribué pour cette assemblée en est le miroir. Les objectifs ont été atteints, les tâches inscrites au plan de gestion réalisées, les délais respectés. Ce résultat est le fruit de l'engagement de toute une équipe qui s'est d'ailleurs réorganisée à l'issue de la nomination des deux directeurs venus de ses rangs. A Florent et Bruno, à chaque membre de la coordination vont nos remerciements pour leur travail et pour l'esprit positif dans lequel cette année s'est déroulée.

Je remercie également les membres du Comité et du Conseil qui ont contribué à la bonne marche de notre Parc. Merci enfin à vous, les membres du Parc pour votre soutien et vos encouragements. Nous avons besoin de vous, car les défis qui s'annoncent sont considérables et le Parc a la ferme volonté d'accompagner les communes et tout le territoire dans la transition climatique, énergétique et environnementale qui a commencé.

Rapport d'activité 2023

Bruno Clément introduit le rapport d'activité 2023, cinq projets différents seront présentés à l'assemblée.

Anouchka Leubaz présente le projet arbres remarquables. Le Parc est mandaté pour en faire l'inventaires dans les communes. Le travail est basé sur une plateforme de la DGE Vaud pour classer les arbres et est terminé pour les communes de Rougemont et Rossinière.

Cindy Ramel, cheffe de projet nature au Parc, présente la gestion différenciée des espaces verts, avec l'exemple de la commune de Gruyères et la mise en place de prairies fleuries.

Lea Megali, cheffe de projet nature et agriculture, parle de la journée du Parc, *De l'herbe à l'assiette* sur les échanges entre les consommateurs et les producteurs.

Christelle Grangier, cheffe de projet communication, présente deux nouveautés numériques. Le nouveau site internet ainsi que le microsite, accessible via des QR codes, qui permet d'avoir des traductions, un contenu plus riche et une carte interactive.

Bruno Clément, présente la saison d'alpage qui voit une nouvelle fiche de projet pour le futur plan de gestion suite à son inscription à l'Unesco. Le Parc a été mandaté par l'UFT pour co-organier une journée thématique avec les différentes sociétés d'économie alpestre afin de parler de la sensibilisation, des problématiques et de la valorisation économique des produits d'alpage. Une synthèse en français et en allemand est disponible sur le site du Parc. La saison d'alpage touche un grand nombre de sujets, le Parc souhaite donc s'investir dans cette problématique. Une structure sera mise en place pour garantir la sauvegarde de la saison d'alpage et le Parc souhaite participer.

Vincent Grangier remercie les membres de la coordination pour leurs présentations.

Florent Liardet remercie la commune de Corbeyrier pour l'accueil. Il remercie également l'ensemble de l'équipe du Parc et leur demande de se présenter.

Comptes 2023

Sophie Overney présente les comptes 2023 des différentes fiches de projet qui sont présents dans le rapport d'activité 2023. Florent Liardet explique que le budget 2024 ne sera pas présenté, car c'est le comité qui le valide, mais que, si il y a des questions, elles pourront être posées.

Pierre Lombardo demande à quoi sont attribuables les recettes supplémentaires. Bruno Clément explique que ce sont des projets hors-cadres dans les domaines nature, paysage et énergie. Ces nouveaux projets sont financés par d'autres fonds, cantonaux ou privés. Florent Liardet explique que c'est un doublement de recettes. Bruno Clément ajoute qu'il y a l'utilisation de réserves pour le plan de gestion.

Alexandre Monney de la fiduciaire FIDALP présente son rapport (**mettre rapport**). Il remercie les directeurs, Sophie Overney et toute l'équipe du Parc pour l'accueil.

Vincent Grangier remercie la fiduciaire et demande l'approbation des comptes par l'assemblée.

Il remercie également Sophie Overney pour le travail effectué.

Vincent Grangier propose de renommer FIDALP comme organe de contrôle.

FIDALP sera l'organe de contrôle.



Divers et propositions individuelles

Jean-Claude Roch quitte la présidence de la commission nature. Bruno Clément le remercie et propose Michael Thomi comme successeur. Il est président de la police de la faune dans les districts francs de la partie vaudoise du Parc ainsi que forestier dans le Parc. Michael Thomi, arrivé le 1er août 2023 au Parc, souhaitait voir les mentalités dans sa circonscription et faire le lien avec le canton sur ces sujets.

Suzanne Cosandey quitte le conseil du Parc, Marc Olivier Benninger de Grandvillard lui succédera. Pour la commune de Rossinière, Catherine Piller remplace Barbara Schopfer.

Fernand Pasquier parle de métiers qui ont disparus comme les charrons et demande que le Parc sauve ces objets. Florent Liardet explique que dans la vallée de la Jogne certaine de ces objets sont déjà protégés et un autre projet protège le métier de charron. Il adhère au fait d'agir dans le Pays-d'Enhaut. Bruno Clément explique que ce sujet est également en lien avec la saison d'alpage. Florent Liardet ajoute que pour le nouveau centre de Rossinière aura de la place pour des expositions.

Pierre Lombardo remercie le Parc, au nom de la commune de Gruyères, pour ces projets utiles pour les communes notamment pour la réorganisation du tourisme à Gruyères et son étude sur la mobilité.

François Margot pose une question sur l'inventaire des arbres remarquables et demande si les résultats sont disponibles au public. Bruno Clément explique que ces inventaires sont en main des communes, mais que le résultat pourrait être transmis au public. François Margot demande que les résultats publics puissent être regroupés par le Parc. Bruno Clément prend note. Anouchka Leubaz explique que la communication sera faite aux personnes ayant des arbres sur leurs parcelles, il y aura également des points d'information dans les communes. La plateforme *Arbrem* de la DGE est accessible à tous. Vincent Grangier remercie les participants à l'assemblée générale d'avoir fait le déplacement, il remercie également les collaborateurs du Parc pour leur travail et clôt l'assemblée générale.

Procès-verbal : Anakin Duperrex